

# LE MAG CCLO

Magazine de la communauté de communes de LACQ-ORTHEZ



ENFANCE &  
ENSEIGNEMENT  
Rentrée  
2014-2015

ABIDOS ■ ABOS ■ ARGAGNON ■ ARNOS ■ ARTHEZ-DE-BÉARN ■ ARTIX ■ BAIGTS-DE-BÉARN ■ BALANSUN ■ BEL-  
LOCQ ■ BÉSINGRAND ■ BIRON ■ BONNUT ■ BOUMOURT ■ CARDESSE ■ CASTEIDE-CAMI ■ CASTEIDE-CANDAU  
■ CASTÉTIS ■ CASTETNER ■ CASTILLON-D'ARTHEZ ■ CESCOU ■ CUQUERON ■ DOAZON ■ HAGETAUBIN ■ LAA-  
MONDRANS ■ LABASTIDE-CÉZÉRAÇQ ■ LABASTIDE-MONRÉJEAU ■ LABEYRIE ■ LACADÉE ■ LACOMMANDE ■ LACQ-AUDÉJOS  
■ LAGOR ■ LAHOURCADE ■ LANNEPLAÀ ■ LOUBIENG ■ LUCQ-DE-BÉARN ■ MASLACQ ■ MESPLÈDE ■ MONEIN ■ MONT - ARANCE  
- GOUZE - LENDRESSE ■ MOURENX ■ NOGUÈRES ■ ORTHEZ-SAINTE-SUZANNE ■ OS-MARSILLON ■ OZENX-MONTESTRUCQ ■  
PARBAYSE ■ PARDIES ■ PUYOÛ ■ RAMOUS ■ SAINT-BOÈS ■ SAINT-GIRONS-EN-BÉARN ■ SAINT-MÉDARD ■ SALLES-MONGIS-  
CARD ■ SALLESPISSÉ ■ SARPOURENX ■ SAULT-DE-NAVAILLES ■ SAUVELADE ■ SERRES-SAINTE-MARIE ■ TARSACQ ■ URDÈS  
■ VIELLENAVE-D'ARTHEZ ■ VIELLESÉGURE

ÉDITO

Pour un numéro de rentrée, un dossier spécial « enfance et enseignement » s'impose. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour réussir la rentrée de vos enfants ainsi que tous les dispositifs mis en œuvre par la CCLO. **Ils sont le reflet de la ligne politique des élus en faveur de l'enfance et de la jeunesse.** Des structures d'accueil pour les tout-petits jusqu'au soutien financier des études supérieures, nous travaillons pour offrir à tous, les mêmes chances de réussite et les mêmes possibilités d'épanouissement.

C'est le sens de notre action et la base de la réflexion que nous allons continuer de mener dès cette rentrée. Concrètement, nous allons nous appuyer sur l'observatoire de la petite enfance qui vient d'être réalisé. Cet état des lieux va nous permettre d'orienter nos actions futures en fonction des besoins réels. Nous vous restituerons le fruit de ces réflexions dès qu'elles auront abouti à des actions très concrètes pour répondre aux attentes des familles.

L'avenir de notre jeunesse est intimement lié à la bonne santé et au **développement économique de notre territoire qui demeurent le centre de nos priorités.** Durant ces 6 derniers mois, des projets se sont concrétisés, d'autres sont en bonne voie, d'autres encore sont en gestation.

Tous sont le fruit de plusieurs mois de travail et l'aboutissement de réflexions et d'actions visant à conforter et renforcer l'attractivité du territoire.

Pour encourager les entreprises présentes à se développer, inciter les porteurs de projets à s'y installer, la CCLO multiplie les actions : achat de foncier, aménagement de zones d'activités, création d'immobilier d'entreprises, etc. La collectivité facilite aussi les démarches administratives. Le **Fonds d'Investissement Industriel**, qui est effectif depuis le 1<sup>er</sup> septembre, sera un levier important pour les projets de développement à fort potentiel. **L'emploi reste notre préoccupation essentielle**, il est une promesse d'avenir pour nos enfants et de prospérité pour ce territoire à la richesse et à la diversité culturelle incomparable.

Très bonne rentrée à tous !

**JACQUES CASSIAU-HAURIE**  
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

SOMMAIRE

- DÉCRYPTAGE.....P 3
- LES ÉCHOS DE LA CCLO.....P 4-6
- L'INVITÉ DU MAG.....P 7
- ÉCONOMIE.....P 8 À 11
- URBANISME.....P 12
- AMÉNAGEMENT.....P 13-14
- DOSSIER : LA RENTRÉE 2014-2015.....P 15 À 18
- ENVIRONNEMENT.....P 19
- REPORTAGE PHOTO.....P 20-21
- À VOTRE SERVICE !.....P 22-23

■ LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ  
 Directeur de la publication : Jacques Cassiau-Haurie  
 Conception, réalisation et rédaction : service communication CCLO  
 Photos : service communication CCLO - Etienne FOLLET / SOBEGI  
 - Fly Event - A. Rossignon - DR  
 Impression : Sud-Ouest Services, St Geours de Maremne  
 Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales  
 Dépôt légal à parution - Septembre 2014  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ  
 ROND-POINT DES CHÊNES - BP 73 - 64150 MOURENX  
 TÉL. : 05 59 60 03 46. FAX : 05 59 60 06 93  
 WWW.CC-LACQORTHEZ.FR - CONTACT@CC-LACQORTHEZ.FR ■

POINT D'ÉTAPE SUR LA RÉFORME TERRITORIALE

Le 23 juillet, les députés ont adopté le premier volet de la réforme territoriale qui prévoit une nouvelle carte de France à 13 régions et le report des élections départementales et régionales de mars à décembre 2015.

Le projet de loi a été approuvé par 261 députés, 205 contre et 85 abstentions. Il repartira en seconde lecture à l'automne au Sénat puis à l'Assemblée où la carte pourrait encore évoluer. À l'automne, les parlementaires débattront également du second volet de la réforme qui prévoit un renforcement des compétences de ces grandes régions au détriment des conseils généraux, voués à disparaître à l'horizon 2020.

La réduction du nombre des régions

Ce projet de loi redessine une carte de France à **13 grandes régions** (contre 22 aujourd'hui) dont le fonctionnement serait effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Notre région Aquitaine fusionnerait avec le Poitou-Charentes et le Limousin. Selon le projet de loi, les habitants seront invités à voter courant 2015 pour élire les conseillers régionaux et départementaux; avant la disparition de la structure départementale (Conseil général) - prévue dans le cadre de la réforme - en 2020.

Un « droit d'option » pour changer de région

Par ailleurs, le projet de loi permet aux départements de changer de région à partir de 2016. Ce « droit d'option » sera cependant très encadré. Il devra être approuvé par une majorité des 3/5 du Conseil général et des deux Conseils régionaux concernés.

Transfert massif de compétences

Ce projet de loi vise également à renforcer les intercommunalités, avec obligation de constituer des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de 20 000 habitants minimum (le seuil aujourd'hui est de 5 000).

Cette volonté s'inscrit dans la perspective de créer deux grands niveaux d'intervention locale : le niveau intercommunal et le niveau régional.

**Pour résumer**, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les intercommunalités devront compter au moins 20 000 habitants et être organisées autour de bassins de vie. Afin que ces opérations soient terminées au 31 décembre 2016, le projet de loi organisera une procédure « dérogatoire au droit commun ». Elle permettra au Préfet de créer ou modifier un périmètre, ou fusionner des EPCI. Aujourd'hui, le territoire de la CCLO compte 55 000 habitants. S'il n'est pas concerné par ce nouveau seuil, il pourrait toutefois être impacté par d'éventuelles fusions - imposées par le Préfet - avec des territoires voisins mis dans l'obligation, par la loi, de se regrouper.

**En conséquence, avec la suppression progressive des Conseils généraux, les nouvelles régions et intercommunalités devront absorber l'essentiel des compétences des départements.**



LE SAVIEZ-VOUS?

Votre communauté de communes est une **collectivité** : une administration distincte de l'État, en charge de certaines compétences<sup>1</sup>. Il existe :

- **Les collectivités territoriales**
  - La mairie pour les communes
  - Le Conseil général pour les départements
  - Le Conseil régional pour les régions
- **Les établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) A fiscalité propre**
  - Les communautés de communes,
  - Les communautés urbaines,
  - Les communautés d'agglomération
  - Les métropoles
- **Les EPCI sans fiscalité propre**
  - Les syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM)
  - Les syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU)

<sup>1</sup>-qui diffèrent d'une collectivité à l'autre



## C'EST ARRIVÉ HIER ■

### CRITERIUM DE LACQ-AUDEJOS

Avec les champions du Tour de France

Ils étaient tous là, les champions du Tour : Peraud, Pinot, Bardet, Zubeldia, Kadri, Rui Costa - champion du monde en titre - et Valverde, numéro 1 mondial ! Mais c'est **Thibault Pinot** qui est monté sur la première marche du podium de la 7<sup>ème</sup> édition du Critérium de Lacq-Audejos. Il s'est couru le 4 août devant plus de 8 000 spectateurs toujours aussi passionnés par cette manifestation gratuite et organisée par l'AOC du Pays de Lacq avec la CCLO.



### PARTITIONS BUCOLIQUES

Toujours un succès !



Cet été, l'Office de tourisme Cœur de Béarn a organisé la 4<sup>ème</sup> édition des rencontres estivales « Les Partitions bucoliques ». De grands artistes de musique classique sont venus se produire à Arthez-de-Béarn, Mourenx et Lahourcade. Cette programmation de qualité a été concoctée sur les conseils artistiques de Jacques Borsarello, professeur alto au conservatoire de Versailles et altiste à l'opéra Garnier.

### MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

Pas de répit pour les papilles !

De Mourenx à Orthez en passant par Monein et Arthez-de-Béarn, les Marchés de Producteurs de Pays ont régalé leurs visiteurs cette année encore. Ces manifestations sont organisées par la CCLO en partenariat avec la Chambre d'agriculture et les communes. L'objectif est de permettre aux producteurs locaux d'aller à la rencontre des consommateurs et de valoriser leur travail. Les produits proposés proviennent directement et exclusivement de leur production.



### FOIRE D'ARTIX

En avant la musique !



Artix fêtera la musique sous toutes ses formes pour la 19<sup>ème</sup> foire de la Saint-Luc qui aura lieu les 11 et 12 octobre. Le programme sur : [www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr)

### ZONE D'ACTIVITÉS EUROLACQ 2

Commercialisation des lots

Les travaux d'aménagement de la zone d'activités Eurolacq 2 seront terminés à la fin de l'année.

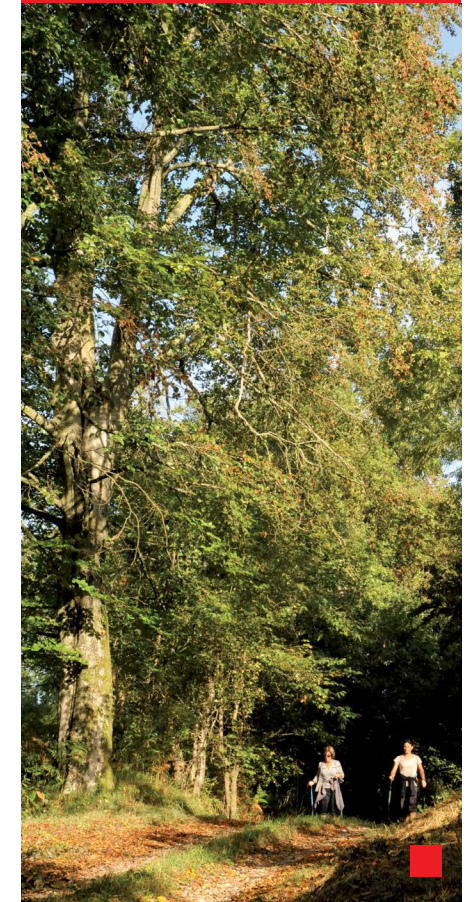
Les lots, d'une surface variant de 1 500 à 60 000 m<sup>2</sup>, modulables en fonction des demandes des porteurs de projets, sont disponibles à la vente. La zone Eurolacq 2 est la plus grande zone d'activités aménagée le long des autoroutes A64 et A65.

**Les professionnels intéressés peuvent contacter :**  
**Carine Fouchard - service foncier de la CCLO, tél : 05 59 60 84 21**  
**ou Céline Vacher - SEPA, tél : 05 59 80 76 03**



### ENTRE GAVES ET COTEAUX

Randonnée à Balansun



C'est de Balansun, le 21 septembre, que les amateurs démarreront la randonnée Entre Gaves et Coteaux, pour un périple de 7,4 km, 16 km ou 21,5 km. La manifestation, organisée par la CCLO, en partenariat avec la commune de Balansun et les offices de tourisme du territoire, mobilise une soixantaine de bénévoles autour des associations de marcheurs locales. Retrouvez le programme de cette journée sur le site internet de la CCLO.



Il recense tous les métiers du bassin de Lacq. Disponible dans sa version papier depuis décembre 2013, il est à présent téléchargeable sur : [www.lacqplus.asso.fr/Fiches-Metiers.pdf](http://www.lacqplus.asso.fr/Fiches-Metiers.pdf).

Fiches techniques, cursus, 64 métiers sont passés à la loupe, agrémentés des témoignages de ceux qui les exercent. C'est un outil précieux pour les collégiens et les étudiants mais également pour toutes les personnes en reconversion professionnelle.

Le guide a été réalisé à l'initiative de l'association Lacq+ qui regroupe des industriels et prestataires du bassin de Lacq. Il est financé par l'Etat

**LE GUIDE DES MÉTIERS DU BASSIN DE LACQ**

Téléchargeable !

(Dirrecte), le Conseil régional Aquitaine, le Conseil général des Pyrénées Atlantiques, la CCLO, la

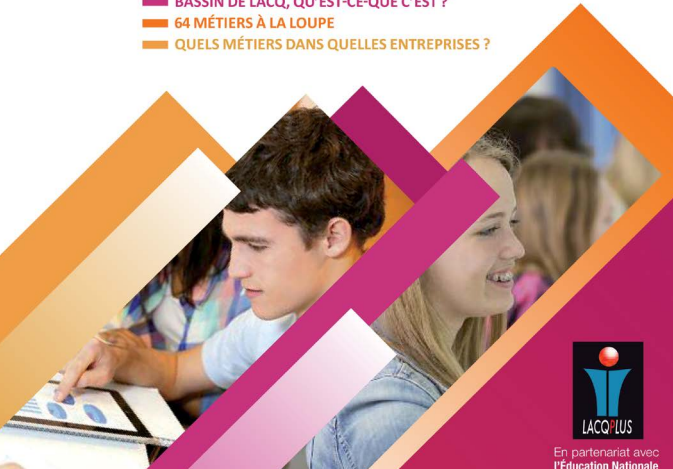
Chambre de commerce et d'industrie des Pyrénées-Atlantiques, Total Développement Régional et Lacq+.

Retrouvez tous ces métiers en images sur l'exposition photographique présentée actuellement à l'aéroport de Pau-Pyrénées et prochainement à l'École de commerce et de management de Pau (ESC), avant une présentation sur le territoire de la CCLO dans le courant de l'année 2015.

Retrouvez les lieux et les dates de l'exposition sur : [cc-lacqorthez.fr](http://cc-lacqorthez.fr)

**GUIDE des métiers du Bassin de Lacq**

- BASSIN DE LACQ, QU'EST-CE-QUE C'EST ?
- 64 MÉTIERS À LA LOUPE
- QUELS MÉTIERS DANS QUELLES ENTREPRISES ?



**PRÉSENCE VERTE**

Une aide aux personnes âgées

Depuis 2012, la communauté de communes du canton d'Orthez proposait une aide à l'installation d'un service de téléassistance.

La téléassistance s'adresse aux personnes âgées et/ou dépendantes qui vivent à leur domicile et souhaitent bénéficier d'une assistance en cas de chute, malaise ou intrusion. Ce dispositif d'assistance, ouvert 7 jours sur 7 et 24h/24, favorise le maintien à domicile dans de bonnes conditions de sécurité.

La communauté de communes de Lacq-Orthez a souhaité étendre le dispositif à l'ensemble du territoire Lacq-Orthez en prenant à sa charge les frais d'installation de la téléassistance « Présence verte » à hauteur de 48 € pour tout habitant de la CCLO, âgé de plus de 60 ans et/ou identifié dépendant par le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).

La mise en place du dispositif a été confiée, depuis le mois de juillet dernier, à l'association « Gaves et Bidouze », gestionnaire du CLIC.

Le budget annuel dévolu à ce dispositif est évalué à 8 500 €.

Pour tout renseignement : 05 59 80 72 12.

**CHALLENGE DE LA MOBILITÉ**

Une alternative à la voiture individuelle



**LE 18 SEPT. 2014**  
Pour un jour ou comme toujours...  
**AU TRAVAIL J'Y VAIS AUTREMENT !**

INSCRIVEZ-VOUS AU CHALLENGE INTER-ENTREPRISES SUR [www.challengedelamobilite.com](http://www.challengedelamobilite.com)



Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, la CCLO s'est associée à l'ADEME Aquitaine et à la CCI Pau-Béarn pour proposer aux entreprises, administrations et associations du territoire de participer au challenge de la mobilité. Le temps d'une journée, les participants ont laissé leur voiture au bénéfice d'un moyen de transport éco-responsable (covoiturage, vélo, marche, transports en commun). Prochainement, des prix récompenseront les établissements les plus vertueux.

**PÔLE LECTURE : LA CULTURE EN RÉSEAU**



**MARIE-DOMINIQUE CHARBONNIER**

Responsable du réseau Pôle lecture de la CCLO

**Comment le réseau pôle lecture s'est mis à l'heure de la grande intercommunalité ?**

En 1998, les communautés de communes de Lacq et de Lagor ont décidé de mettre en réseau les bibliothèques publiques de leurs territoires. Le Pôle lecture était né ! Au fil des années, le réseau s'est agrandi et en 2014, il a intégré le réseau de lecture publique existant sur le territoire d'Orthez. C'est ainsi qu'aujourd'hui le réseau Pôle lecture compte 23 bibliothèques publiques sur l'ensemble de la CCLO. Ce sont des bibliothèques de différentes dimensions, qui sont gérées par des bénévoles ou des professionnels et rendent des services de proximité. A la bibliothèque de Mourenx, tête de réseau, 3 personnes ont pour mission spécifique la bonne marche du réseau.

**Quels sont les services que propose le réseau ?**

La mise en réseau a permis la création d'un **catalogue collectif**, accessible par internet, et qui donne accès à **tous les documents du réseau**, où que vous soyez inscrits. On peut réserver les livres dans n'importe quel point du réseau et se les faire acheminer dans sa bibliothèque. **Les livres circulent par une navette hebdomadaire**. Aujourd'hui, pour des raisons techniques, il y a 2 catalogues, celui du réseau de Mourenx et celui du réseau d'Orthez mais dès l'ouverture de la Médiathèque intercommunale du Centre Culturel à Mourenx, à l'automne 2015, il n'y aura qu'un seul catalogue pour tout le territoire.

Le réseau organise aussi des **manifestations et des animations** autour d'une thématique commune - en 2014/2015 c'est l'Histoire - et autour des contes pour enfants, sur tous les sites du réseau (programme ci-dessous).

**« TOUTE UNE HISTOIRE » : LE PROGRAMME**

**Du 3 septembre au 20 octobre** - bibliothèque intercommunale (BI) de **Biron/Castetner/Sarpourenx** : exposition « Dinosaurés »

**Octobre**

- Vendredi 10 à 19h - bibliothèque municipale (BM) de Maslacq : spectacle musical bilingue en occitan
- Samedi 11 à 11h - Maison pour Tous de **Viellenave d'Arthez** et à 17h - BM de **Mont** : marionnettes « La demoiselle à la licorne »
- Mercredi 15 à 18h - BM de **Lacq-Audejols** : contes pour petites oreilles « Dans le ventre d'Igor le loup... »
- Mercredi 22 à 11h - BM de **Monein** : spectacle musical « Histoires de doudous »
- Vendredi 24 à 20h, salle socio-culturelle d'**Arthez-de-Béarn** : buffet spectacle « à la table du Moyen-Âge »
- Vendredi 31 à 16h - salle André Dugert à **Sault-de-Navailles** : spectacle musical « La poésie des tranchées »

**Novembre**

- Mercredi 5 à 15h30 - MJCL de **Mourenx** : spectacle « Lettres à Lulu »
- Mercredi 5 à 10h et 11h - Médiathèque Jean-Louis Curtis à **Orthez** : spectacle musical « Histoires de doudous »
- Samedi 8 à 11h - BM de **Puyoô** : spectacle « Le départ de Pau » et à 20h : spectacle « L'ombre de ce que nous avons été »

- Vendredi 14 à 18h - salle des fêtes de **Sallespisse** : spectacle musical « Drôle de guerre/Guerre de drôles »
- Samedi 15 à 11h - BM de **Labastide-Monréjeau** : spectacle musical « Drôle de guerre/Guerre de drôles »
- Mercredi 19 à 15h - BM de **Monein** : contes pour petites oreilles « L'orange de Noël »
- Mercredi 19 à 15h30 - médiathèque Jean-Louis Curtis à **Orthez** : spectacle musical bilingue « Minimatge e contots »

- Samedi 22 à 11h - BM d'**Hagetaubin** : marionnettes « La grosse faim de P'tit Bonhomme »
- Samedi 29 à 10h - BM de **Baigts-de-Béarn** : spectacle musical interactif « Les oies musiciennes »

**Décembre**

- Jeudi 4 à 18h - BI de **Biron/Castetner/Sarpourenx** : spectacle de marionnettes « La demoiselle à la licorne »
- Samedi 6 à 11h - BM d'**Arthez-de-Béarn** : contes pour petites oreilles « Cékoï ? »
- Samedi 13 à 11h - BM de **Puyoô** : contes pour petites oreilles « Le conseil des animaux »
- Lundi 22 à 16h - salle André Dugert à **Sault-de-Navailles** : marionnettes « La demoiselle à la licorne »



Plus d'informations sur les spectacles sur [www.pole-lecture.com](http://www.pole-lecture.com)



## INSTITUT DE RECHERCHE HYDRO-QUÉBEC : LE LABORATOIRE CANADIEN INSTALLE UNE UNITÉ DE RECHERCHE À CHEMSTART'UP

La presse s'en est fait l'écho à travers plusieurs articles porteurs d'immenses espoirs : le 4 juillet dernier, Alain Rousset, Président du Conseil régional d'Aquitaine signait une convention de collaboration « dans le domaine des matériaux de batterie avancée pour l'électrification des transports » avec Elie Saheb, Vice-Président de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec<sup>1</sup>.

Le projet, dont cet accord ne serait que l'embryon, « verrait le jour à Pardies. Il générerait à terme 600 emplois » pouvait-on lire dans les colonnes des journaux.



**PIERRE  
NERGUARARIAN**  
Président de  
CHEMPARC

« **Il ne faut pas s'emballer!** » tempère Pierre Nerguararian. Le Président de Chemparc, qui travaille sur ce projet depuis 2012 avec la CCLO, rappelle que « si des bases sont posées, nous sommes encore loin de la production à l'échelle industrielle et des emplois évoqués ». **Explications.**

### Quelle est la nature du projet ?

Il porte sur un transfert de technologies de travaux de recherche de l'IREQ (l'Institut de recherche d'Hydro-Québec) concernant une nouvelle génération de batteries pour les véhicules de transport (lire ci-contre). Dans un premier temps, il s'agit donc d'un projet de Recherche & Développement qui pourrait aboutir, dans un deuxième temps, à de la production industrielle. Ce projet est porté par la société « Powertrend Energy Conversion », créée par deux ingénieurs français installés à Tarbes (65) et Ares (33), Alain Jullien et Denis Lagourgues. L'IREQ transférerait cette technologie à cette société (lire ci-contre).

### Comment ce projet canadien est-il arrivé jusqu'à Chemparc ?

Début 2012, Sabrina Paillet, Docteur en chimie, part à Montréal au Québec, dans le cadre d'un contrat de recherche universitaire auprès de l'IREQ. Ces recherches portent précisément sur le projet qui nous occupe aujourd'hui. Lorsque Hydro-Québec exprime sa volonté de poursuivre son programme de Recherche & Développement en Europe, Sabrina leur parle de Chemstart'up... Qu'elle connaît très bien puisque son compagnon, Laurent Dussault, est responsable de l'hôtel d'entreprises chimiques. Pour l'anecdote sachez aussi que Elie Saheb et Karim Zaghbi (directeur « Conversion et stockage d'énergie » à l'IREQ) ont tous deux collaboré avec ELF-ATOACHEM. Ils connaissent donc le site de Lacq. Ensuite il y a eu plusieurs rencontres entre les porteurs de projets et nous. Mais l'événement qui a déclenché la prise de décision est sans conteste la visite des Canadiens de l'IREQ sur le complexe industriel de Lacq et à Chemstart'up.

### De quoi est-on certain à ce jour ?

Ce qui est sûr, c'est qu'un projet d'une telle ampleur, et à l'origine d'une telle révolution technologique, ne se concrétisera pas en claquant des doigts. À ce jour, parler de production et d'emplois est prématuré. Il n'est pas interdit de l'espérer et de travailler pour que cela se concrétise. Ce qui est certain, c'est qu'à la rentrée de septembre, l'IREQ installera à Chemstart'up une unité de Recherche & Développement autour du stockage de l'énergie. Pour la suite, « step by step »<sup>2</sup>, nous travaillons en étroite et constante collaboration avec Powertrend pour concrétiser les développements industriels espérés.

1- l'équivalent d'EDF  
2- pas à pas

### LA BATTERIE DU FUTUR

Les recherches de l'IREQ portent sur la mise au point d'une technologie capable de produire des batteries électriques plus petites, plus légères, plus sûres que les plus performantes des piles que l'on trouve actuellement sur le marché. Elles chaufferaient peu et pourraient stocker 10 fois plus d'énergie que leurs concurrentes de même taille et supporter 30 000 cycles de rechargements, soit 10 fois plus que celles qui existent aujourd'hui.

**Cette technologie pourrait surtout répondre à la question du stockage de masse de l'électricité** afin de rendre l'énergie disponible quand les besoins l'exigent.

On peut ainsi imaginer ces batteries au pied des éoliennes et des panneaux photovoltaïques, dans des stations-service pour le rechargement des véhicules à moteur.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

« **Le transfert technologique** est le processus désignant le transfert, formel à l'industrie, de découvertes résultant de la recherche universitaire ou privée dans le but de les commercialiser sous la forme de nouveaux produits et/ou services. »

## UN FONDS DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL POUR FAVORISER L'EMPLOI ET L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

La CCLO, en lien avec le GIP Chemparc a proposé, dès son entrée au Bureau de Développement Économique (BDE), la création d'un Fonds de Développement Industriel (FDI) pour favoriser le développement et la création de PME sur le bassin de Lacq. Doté de 2 millions d'€, il est effectif depuis le 1<sup>er</sup> septembre pour une durée de 3 ans minimum.



La vocation première du dispositif est d'aider les entreprises existantes à se développer afin de favoriser la création d'emplois. Ici plus qu'ailleurs, le développement économique passe par le maintien et la modernisation des outils de production présents (leur développement, la création de nouvelles unités et la recherche d'innovations).

Dans un deuxième temps, le FDI, en tant qu'outil d'attractivité spécifique, permettra d'attirer de jeunes entreprises susceptibles de s'installer sur Chemstart'up et d'accompagner des projets de développement à fort potentiel. Ainsi, la priorité sera donnée aux projets innovants, à des programmes de recherche appliquée, de Recherche & Développement ou de transfert de technologies portés et financés par des PME. Le FDI soutiendra par ailleurs la réalisation de tout projet structurant pour le territoire.

### 300 000 € maximum par projet

Le dispositif, piloté par le BDE Adour, porte sur un accompagnement financier sous forme d'avance remboursable à taux zéro. Le montant de chaque intervention par entreprise est plafonné à 300 000 € maximum, soit 50 % du besoin identifié.

Dans l'hypothèse où les fonds versés n'auraient pas été utilisés à bon escient - pour financer l'opération décrite dans le projet - le BDE Adour pourra exiger le remboursement complet et immédiat de l'avance consentie.

Le comité d'instruction des projets est composé de représentants et/ou techniciens de la CCI, des collectivités locales membres du BDE Adour et/ou contributrices du dispositif, du GIP Chemparc.

### Le Fonds de Développement Industriel est abondé par :

- Le BDE Adour : 1 000 000 €
- Les industriels du bassin de Lacq : 333 334 €
- La communauté de communes de Lacq-Orthez : 333 333 €
- Le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques : 333 333 €

### LE GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC CHEMPARC

a été créé en 2003 pour accompagner la revitalisation du bassin industriel de Lacq et contribuer à son développement économique. Son conseil d'administration est composé de l'ensemble des industriels du Bassin, de syndicats de salariés, de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, des PME-PMI de Lacq Plus, des collectivités territoriales, des Chambres de Commerce et d'Industrie de Pau et Bayonne ainsi que des services de l'Etat.

### LE BUREAU DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (BDE ADOUR)

A partir de 1973, le groupe ELF-Aquitaine a abondé un fonds dont la somme s'élève aujourd'hui à 15 millions d'€. Cette somme était indexée sur le volume de gaz extrait sur le bassin de Lacq (rapport francs/m<sup>3</sup>).

La vocation de ce fonds est le développement économique du bassin. Il est géré par le **Bureau de Développement Économique (BDE)** dont le conseil d'administration est composé du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, du Conseil général des Hautes-Pyrénées, de la communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées, de la communauté d'agglomération de Bayonne-Pays Basque, de la Chambre de commerce de Bayonne-Pays Basque, de la Chambre de commerce de Pau-Béarn, de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, de la communauté de communes de Lacq-Orthez et de la communauté d'agglomération Côte Basque Adour.



## PLATEFORME INDUSLACQ : UNE CENTRALE DE COGÉNÉRATION BOIS EN 2016

GDF SUEZ investit 56 millions d'euros dans la réalisation d'une centrale de cogénération bois sur la plateforme Induslacq.

La centrale de cogénération biomasse permettra à la plateforme Induslacq de bénéficier d'un mix énergétique intégrant des ressources locales et renouvelables. Grâce au contrat, d'une durée de 20 ans, signé entre Cofely Services et Sobegi<sup>1</sup>, l'équipement produira et distribuera de la vapeur verte aux industriels présents sur la plateforme.

La centrale consommera 160 000 tonnes de biomasse (bois) par an, dont une partie collectée dans le piémont pyrénéen, valorisant ainsi des gisements de biomasse peu ou mal exploités dans les Pyrénées. Cofely Services a élaboré le plan d'approvisionnement en partenariat avec le Syndicat de sylviculteurs des Pyrénées-Atlantiques et une vingtaine de PME locales. L'approvisionnement de la centrale devrait entraîner la création d'une centaine d'emplois dans la filière bois locale.

La centrale produira 89 GWh d'électricité verte par an, soit la consommation électrique de 13 000 personnes.



**GÉRARD MESTRALET, PDG DE GDF SUEZ,** en présence de Pierre-André Durand, Préfet des Pyrénées Atlantiques, Alain Rousset, Président du CR d'Aquitaine, Didier Rey, Maire de Lacq-Audejos, Jacques Cassiau-Haurie, Président de la CCLO, Patrice Laurent, maire de Mourenx, Jérôme Tolot, Directeur Général Adjoint de GDF SUEZ en charge de la branche Énergie Services et Jacques Seguin, directeur de Sobegi, ont posé la première pierre de la centrale de cogénération biomasse sur la plateforme Induslacq, le 23 juillet dernier.

Cet équipement sera un atout important du complexe industriel dont elle renforcera l'attractivité pour les industries présentes et futures. Il entrera en service en 2016.

<sup>1</sup>-société gestionnaire de la plateforme de Lacq,

## VINS DU JURANÇON : UNE CARTE POUR TROUVER LA BONNE ROUTE



Si l'appellation s'étale sur 6 intercommunalités, 65 % du vignoble se trouve sur celle de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Plus qu'une carte c'est un guide touristique précieux à l'attention de tous les touristes. Les gourmands, amateurs de bonne chère, de vieilles pierres et de balades bucoliques ne seront pas en reste. **La carte de l'AOC Jurançon est sortie cet été.**

En plus de la localisation des domaines viticoles, elle recense une vingtaine de producteurs locaux et une quinzaine de sites touristiques. Quelques notes historiques sur le cépage et des conseils de dégustation complètent le document.

Cette carte a été réalisée et financée par les Offices de tourisme de Pau, Lescar, du Piémont Oloronais et Cœur de Béarn avec la Route des vins de Jurançon<sup>1</sup>.

Elle vous est offerte avec ce magazine. Elle est aussi disponible dans tous les Offices de tourisme cités plus haut ainsi qu'à la Maison des vins du Jurançon.

<sup>1</sup> - l'association regroupe des vignerons indépendants dont le siège est à « la Maison des vins du Jurançon » Rue de l'église à Lacommande.

## OCTIME CONSTRUIT SON SIÈGE SOCIAL À BIRON

Les dirigeants de la société Octime ont choisi Biron pour y construire leur futur siège social. Le terrain qui leur a été proposé par la CCLO est situé en face de l'échangeur autoroutier. Il répond en cela au premier critère de sélection des dirigeants qui porte sur **l'intérêt stratégique du lieu.** La proximité des moyens de transport (autoroute, gare et aéroport) et la taille de l'agglomération d'Orthez/Biron ont en effet nettement prévalu sur tous les autres critères. Le bâtiment d'une surface de 1 350 m<sup>2</sup> sera construit sur un terrain de 10 000 m<sup>2</sup> acquis par la CCLO dans le cadre de sa compétence « développement économique ». L'objectif de la démarche étant de faciliter les projets d'installation ou d'extension des entrepreneurs.

« 4 à 5 emplois nouveaux par an » Interrogé sur ce choix, **Guillaume Berbinau**, Président du groupe

MYEFFICO (dont Octime est une filiale), a déclaré « notre engagement pour Orthez/Biron est bien de créer 4 à 5 emplois nouveaux par an, de proposer à nos salariés de s'inscrire dans la vie locale (associations sportives et culturelles, fonctionnement des commerces locaux, etc...) et de faire rayonner ces villes par notre position de leader dans le domaine des NTIC<sup>1</sup> et plus particulièrement dans l'édition de logiciel à destination des Ressources Humaines.

Pour **Jacques Cassiau-Haurie**, Président de la CCLO, « l'implantation de cette société contribuera au développement économique de l'ensemble de la communauté de communes de Lacq-Orthez et en particulier du pôle urbain d'Orthez. La position de leader du groupe dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, participe à la diversification du tissu économique du territoire. »

<sup>1</sup> - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

### LA SOCIÉTÉ OCTIME

est un éditeur de progiciel, leader en France dans le domaine de la Planification et de la Gestion des Temps de travail. Grâce à son savoir-faire de plus de 20 ans, elle accompagne plusieurs centaines de structures de toutes tailles (de 30 000 à 50 000 salariés), dans tous les secteurs d'activité. renseignements : cc-lacqorthez.fr

## LES BRÈVES DE L'ÉCO

### Bourse immobilière et foncière

La CCLO a développé sur son site internet un nouvel outil d'offres immobilières et foncières sous forme de moteur de recherche. Cet outil a été conçu pour informer au mieux les professionnels et/ou particuliers des opportunités à saisir sur notre territoire (terrains, bâtiments, commerces, etc) en ce qui concerne le foncier à vocation artisanale, commerciale ou industrielle. Cet outil n'a pas pour vocation de se substituer aux agences immobilières et offices notariaux, mais plutôt de faciliter le lien entre les annonceurs et les acquéreurs. [www.cc-lacqorthez.fr](http://www.cc-lacqorthez.fr)

## PARDIES : SOULAGEMENT POUR 50 PROPRIÉTAIRES



### LA CONVENTION DE FINANCEMENT

a été signée le 29 juillet dernier par Pierre-André Durand, Préfet des Pyrénées-Atlantiques, Philippe Michiels, directeur de Yara, Jacques Cassiau-Haurie, Président de la CCLO, Vice-Président du Conseil général et Jean-Pierre Dubreuil, vice-Président de la CCLO, délégué aux risques technologiques et naturels.

Les propriétaires, voisins de l'usine Yara ne quitteront pas leur habitation. Un accord a été trouvé entre l'État et la direction de l'usine pour parer aux risques dits « résiduels » qui empêchaient toute construction à moins de 1 300 mètres autour du site.

À la demande du Préfet, Yara a proposé d'effectuer un confinement par bardage des installations à l'origine du risque. Le coût des travaux a été estimé à 1,4 million d'€.

Comparé au coût des mesures de délaissement<sup>1</sup> qu'auraient eu à supporter les collectivités, l'État et Yara -10 millions d'€ - les parties ont décidé de conclure un accord de financement<sup>2</sup> pour la réalisation des travaux. Il a été signé le 29 juillet dernier entre l'État, le Conseil général, la CCLO, et Yara. Les travaux de confinement seront échelonnés sur les deux années 2015 et 2016.

**Le plan de financement :**  
Yara : 33 % du coût total soit 462 000 €  
l'État : 40 % du coût total soit 560 000 €  
CCLO : 22 % du coût total soit 308 000 €  
Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques : 5 % du coût total, soit 70 000 €

<sup>1</sup>-possibilité pour les habitants de céder leur bien avec obligation de rachat des habitations par les collectivités territoriales, l'État et Yara.  
<sup>2</sup>- prévu par la loi



## PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNAUX : DES CHANGEMENTS À L'HORIZON 2017

A partir de 2015, la communauté de communes de Lacq-Orthez pourra, avec l'accord des communes membres, élaborer les plans locaux d'urbanisme (PLU) sur le périmètre de l'intercommunalité (loi ALUR du 27 mars 2014). L'occasion de faire un point sur les changements à venir et les missions d'assistance aux communes en matière d'urbanisme par la CCLO.

Avant le délai de trois ans prévu par la loi, les modalités de transfert de compétences actuellement prévues par le code général des collectivités territoriales demeurent. Pour faciliter l'élaboration des futurs plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI), le texte rend aussi facultative l'intégration des plans locaux de l'habitat et des plans de déplacement urbain dans le PLUI.

### Les permis de construire

Aujourd'hui, la CCLO assure l'instruction des permis de construire pour le compte de 40 communes sur les 61 du territoire.

Dans les 21 autres communes, c'est la DDTM<sup>1</sup> qui instruit.

**A compter de juillet 2015**, la compétence d'instruction reviendra à la CCLO pour les communes qui possèdent un Plan Local d'Urbanisme (PLU), un Plan d'Occupation des Sols (POS) ou une carte communale.

Les communes, qui ne possèdent pas de document d'urbanisme, seront instruites par la CCLO, à partir de janvier 2017.



### Comment faire si je souhaite construire ?

- 1/ Je dépose mon dossier en mairie. Il sera transmis à la CCLO ou à la DDTM.
- 2/ Ma demande d'instruction est étudiée.
- 3/ L'instructeur interroge les gestionnaires de réseaux (EDF-GDF, etc.) puis vérifie la conformité de la demande.
- 4/ La CCLO ou la DDTM soumet sa décision au maire de la commune en lui demandant, si besoin, de s'engager à effectuer des travaux d'extension de réseaux.
- 5/ Le Maire notifie ensuite la décision du permis au demandeur.

## L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

La CCLO apporte une assistance technique et financière aux communes pour l'élaboration et la révision des documents d'urbanisme (cartes communales, POS et PLU).

### Que sont les documents de planification ?

- **La carte communale** cible les zones constructibles. En dehors de celles-ci, ne sont constructibles que les bâtiments agricoles sous certaines conditions.
- **Le POS** comme son nom l'indique consiste à « occuper le sol ». Ici, on délimite toutes les zones en précisant l'affectation : zone de loisirs, zone industrielle, zone commerciale, etc.
- **Le PLU** est un document qualitatif. Il demande aux communes d'établir un projet de développement de territoire avant de réaliser un zonage de la carte. Ce document vient en application de la loi Grenelle de 2010 qui tient compte de l'évaluation environnementale du territoire.

**En l'absence de ces documents, le règlement national d'urbanisme s'applique.** Il fait référence à plus d'une vingtaine d'articles du code de l'urbanisme; il est identique pour toutes les communes de France.

### Les documents d'urbanisme

Les communes d'Arthez-de-Béarn, Lagor, Maslacq, Monein, Mourenx, Orthez, Puyoô et Sault-de-Navailles, possèdent un PLU. D'autres sont en cours de réalisation : Abidos, Cuqueron, Lacq, Mont, Urdès, Labastide-Cézeracq, Lacommande et Pardies.

Les communes de Bézingrand, Noguères, Lacadée, Mesplède, Lagor, Vielleségure, Parbayse, Castetner et Sallespisse, ont pour projet de réaliser un PLU; tandis que les communes d'Artix, Bellocq et Baigts-de-Béarn ont, elles, un POS à transformer en PLU. Celle de Boumourt obéit au règlement national d'urbanisme. Les autres communes du territoire possèdent une carte communale.

1 - Direction Départementale des Territoires et de la Mer

## CHANTIERS D'ÉTÉ : LA SÉCURITÉ AVANT TOUT



### LA TECHNIQUE DE L'ENROBÉ PROJETÉ

consiste à supprimer nids de poules, déformations et autres fissures par un procédé automatisé. Elle pourrait être appliquée sur d'autres communes dans les prochains mois.

A Orthez, la CCLO vient d'effectuer une campagne de remise à niveau des chaussées sur 25 voies (rues et impasses).

La technique de l'enrobé projeté promet une remise en état durable et de qualité. Elle rend la chaussée circulaire afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers. Ce n'est pas son seul avantage. Grâce à ce procédé, les voies ne sont bloquées que quelques heures; le séchage étant quasi instantané.

Du nettoyage du support au bouchage des zones à traiter, toutes les fonctions de mise en œuvre sont embarquées sur un même véhicule de chantier. Une fois la chaussée traitée, le compactage de la zone assure une meilleure densification de la réparation. La zone réparée présente un aspect de surface plan et homogène.

Il est à noter que ces travaux ne se substituent pas aux opérations de requalification urbaine qui pourraient être engagées suite à l'étude de circulation de déplacements conduite par la commune d'Orthez.

### Davantage de points lumineux et des économies d'énergie au Paloumé

A Mourenx, le chantier de mise en sécurité du réseau électrique du quartier du Paloumé est terminé. Après la remise aux normes des armoires électriques, les candélabres obsolètes ont été remplacés et équipés de lampes à LED.

38 points lumineux (contre 23 auparavant) permettent de gagner en confort visuel tout en faisant des économies d'énergie puisque l'on passe de 3220W à 1330W. Cette baisse énergétique permettra une économie annuelle de 835 € et de 25 057 € sur la durée de vie de l'installation.

Le budget alloué pour cette opération est de 110 872 € HT.



### À ABOS & CASTILLON D'ARTHEZ,

les chantiers se sont terminés ce printemps. Les voies qui traversent les bourgs sont sécurisées et embellies.

## ESPACES VERTS, ÉCLAIRAGE PUBLIC, PROPRETÉ URBAINE,

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la CCLO exercera ces trois compétences sur les 61 communes.

- Pour les **espaces verts**, le service assurera l'entretien et l'aménagement de 281 hectares (contre 201 aujourd'hui).

Une gestion raisonnée des espaces verts sera pratiquée. Cela consiste à choisir un mode de traitement adapté au lieu en fonction de la nature du sol, de l'exposition, de sa fonction et de sa fréquentation.

- Le **service éclairage public** effectue des opérations de maintenance (panne, changement de lampe), de mise en conformité et de mise en sécurité. Il réalise des études d'éclairage pour les nouveaux aménagements et suit la réalisation des travaux.

Enfin, « éclairer juste » pour faire des économies d'énergie et lutter contre la pollution lumineuse sont les tâches quotidiennes de ce service qui gèrera bientôt l'ensemble du patrimoine du territoire : candélabres, réseau électrique, armoires électriques d'éclairage, feux tricolores.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la CCLO gèrera un patrimoine de 14 000 points lumineux (contre 9 000 aujourd'hui) et en assurera la gestion complète (consommation électrique, entretien, investissement).

- Le **service propreté urbaine** assure le balayage des voies communales et des grands axes, des marchés et l'aspiration des avaloirs; il se charge du nettoyage des places suite à des événements festifs. La fréquence des nettoyages est organisée selon la nature des sites.

La fréquence de balayage est organisée suivant la catégorie des communes ou des sites (communes rurales, urbaines, grands axes, centre ville, etc). Les modalités de nettoyage de la commune d'Orthez seront définies spécifiquement.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La constitution d'un PLU requiert :

- 2 ans de travail au minimum
- une concertation de la population tout au long de la procédure
- la constitution d'une commission PLU dans la commune
- une enquête publique dans les 4 derniers mois avant l'adoption du document d'urbanisme.



**CENTRE CULTUREL INTERCOMMUNAL ET PLACE FRANÇOIS MITTERRAND : LES TRAVAUX ONT BIEN AVANCÉ**



**Le centre culturel se dessine** avec l'achèvement des parois de soutènement, du gros œuvre pour le cinéma, le CCSTI Lacq Odyssée, les locaux de théâtre, la salle d'exposition. L'élévation de la médiathèque est en cours. D'ici le mois de janvier, les menuiseries extérieures devraient être posées, l'étanchéité réalisée et les travaux de second œuvre débutés (cloisonnement, plafonds, électricité, plomberie, chauffage, revêtements). L'ouverture du centre culturel est prévue pour l'automne 2015.

**Les travaux de rénovation de la place François Mitterrand ont démarré** le 4 août dernier. Les premières actions ont consisté à terrasser l'ancienne place et à démolir le kiosque. Au mois de septembre, un bassin de rétention des eaux pluviales va être créé. Au-dessus de celui-ci se trouvera, à terme, les espaces dédiés au marché. Les travaux, d'un montant global de 1 585 628 € HT, dureront jusqu'au début de l'été 2015.



**CRÈCHES**

**La crèche de Baigts-de-Béarn** (ci-contre) est en cours d'achèvement. L'engazonnement est prévu pour octobre et le mobilier sera livré en novembre.

**La crèche de Sault-de-Navailles** sera livrée mi-octobre. Les travaux de peinture intérieure sont en cours. L'engazonnement et le mobilier sont prévus pour fin d'année.

**Ouverture des crèches le 5 janvier 2015.**

**LES BRÈVES DE L'AMÉNAGEMENT**

**Aménagement numérique : pour les particuliers et pour les entreprises**

15 armoires NRA-Med (Noeuds de Raccordement d'Abonnés de Montée en Débit) ont été posées et raccordées à la fibre optique par la CCLO. Leur mise en service sera effective pour les habitants courant novembre et décembre 2014. Ce raccordement permettra à des lignes éloignées du central téléphonique de France Telecom de monter en débit de 2 à + de 8 Mbps.

**Les « Laboratoires des Pyrénées et des Landes », situés à Lagor, ne**

bénéficiaient pas jusqu'à présent d'un accès au très haut débit pourtant indispensable à leur bon fonctionnement, notamment en termes de centralisation des données informatiques. La CCLO a donc décidé de s'associer au Conseil général pour déployer la fibre optique jusqu'aux laboratoires d'ici la fin de l'année.

Elle prendra en charge tous les travaux de raccordement et de maintenance du lien optique alors que le Département apportera à la communauté de communes son concours financier à hauteur de 38 844,40 €.

**L'office de tourisme réaménagé**

Après 6 mois de travaux, l'office de tourisme Coeur de Béarn a rouvert ses portes le 15 juillet dernier au 58 rue du commerce, à Monein. Les locaux réaménagés gagnent en fonctionnalité, en accessibilité et permettent d'apporter de nouveaux services aux visiteurs et aux touristes.

Un accès internet au public et une borne d'information disponible 24h/24 sont notamment proposés. L'opération, d'un montant total de 400 000 € est financé à hauteur de 80 000 € par le Conseil général, le reste est à la charge de la CCLO.

**ENFANCE JEUNESSE**

La communauté de communes de Lacq-Orthez assure la gestion des établissements et des services d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans, à l'exception de l'accueil périscolaire et des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, elle assure la gestion des crèches d'Orthez et de Lagor et intégrera, dès 2015, celles de Sault-de-Navailles et de Baigts-de-Béarn actuellement en construction. Elle dispose de 2 ans pour organiser le transfert de la compétence « crèches » à l'échelle du territoire. L'engagement en faveur de la jeunesse se manifeste aussi par des aides telles que l'aide aux devoirs et les aides financières en faveur des étudiants de l'enseignement supérieur. Nadia Grammontin, Vice-Présidente déléguée à la petite enfance et à l'enseignement, nous parle de cette compétence de la CCLO à l'occasion de la construction des crèches de Sault-de-Navailles et de Baigts-de-Béarn.

**PETITE ENFANCE : « DÉVELOPPER UNE OFFRE D'ACCUEIL ÉQUILIBRÉE ET IDENTIQUE SUR TOUT LE TERRITOIRE »**



**NADIA GRAMMONTIN,** vice-présidente de la CCLO déléguée à la petite enfance et à l'enseignement

**La CCLO vient de créer un Observatoire de la Petite Enfance. En quoi consiste t-il ?**

La prise de compétence Petite Enfance et la fusion des communautés de communes de Lacq et d'Orthez avec la commune de Bellocq nécessitaient un état des lieux de l'offre proposée sur l'ensemble du nouveau territoire.

En réunissant tous les acteurs de la petite enfance, l'observatoire a permis de recueillir les données nécessaires à la poursuite de notre politique, à savoir permettre à toutes les familles, quels que soient leur composition, leurs revenus et leur situation professionnelle, de bénéficier d'un accueil adapté pour leurs enfants de moins de 4 ans, scolarisés ou non. Cet état des lieux va permettre aux élus de lancer une réflexion globale sur la politique de la petite enfance qu'ils souhaitent mettre en place sur tout le territoire.

**Quelles solutions sont offertes aux parents en termes d'accueil de leurs enfants ?**

La CCLO propose aux familles deux modes de garde : un accueil collectif en structure et un accueil familial chez les assistantes maternelles. Deux Relais d'Assistants Maternelles couvrent l'ensemble du territoire : le RAM d'Orthez et le RAM Amayra, à Artix. Ils offrent aux assistantes maternelles un espace d'accueil, d'animations et d'informations.

Nous tenons à développer une offre équilibrée et identique sur l'ensemble du territoire, que ce soit pour l'accueil familial ou l'accueil collectif.

**Justement où en sont les différents travaux de construction ?**

En ce qui concerne la crèche d'Orthez, les travaux ont pris du retard et commenceront en novembre 2014. Pendant cette période, les enfants sont accueillis dans des locaux provisoires mais nous restons vigilants quant aux conditions d'accueil des enfants et de travail du personnel. Les crèches de Baigts-de-Béarn et de Sault-de-Navailles ouvriront le 5 janvier 2015.

Au total, 38 places supplémentaires sont créées. Avec l'accueil familial existant, ces nouveaux projets permettent d'avoir un taux de couverture des besoins très satisfaisant. A l'heure actuelle, 11 places sur les 15 que compte chacune des crèches de Baigts-de-Béarn et de Sault-de-Navailles sont déjà réservées.

Enfin en ce qui concerne l'ensemble des 2 services « enfance et enseignement », permettez moi de remercier ici toutes les personnes qui oeuvrent à leur bon fonctionnement.

**ACCUEIL PETITE ENFANCE**

**CRÈCHES INTERCOMMUNALES**

■ Crèche du Soleil Levant LAGOR  
Tél : 05 59 02 51 24  
Courriel : n-cazenave@cc-lacqorthez.fr

■ Crèche Les Canailous ORTHEZ  
Tél : 05 59 69 14 91  
Courriel : e-pickering@cc-lacqorthez.fr

■ Crèches de Sault-de-Navailles et de Baigts-de-Béarn  
Tél : 05 59 60 95 48  
Courriel : s-habierre@cc-lacqorthez.fr

**RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES AMAYRA**

■ ARTIX  
Tél : 05 59 53 91 76  
Courriel : amayra@wanadoo.fr

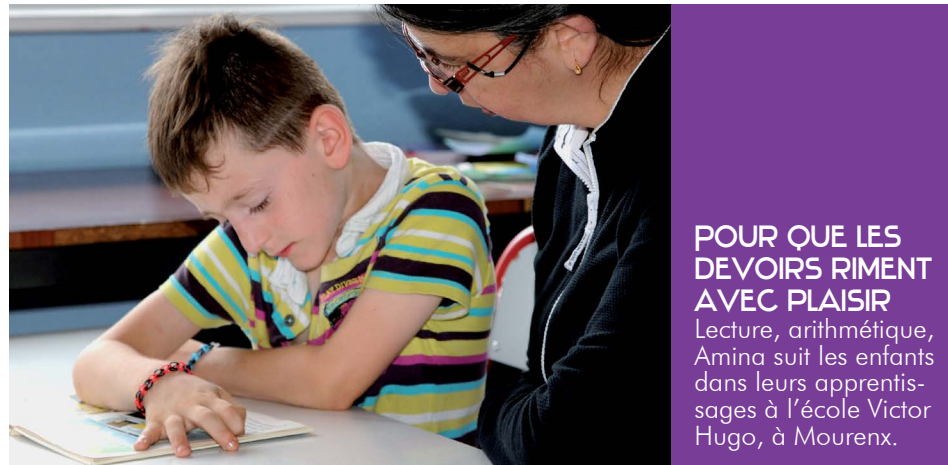
**RELAIS DU PAYS D'ORTHEZ**

■ ORTHEZ  
Tél : 05 59 67 26 33  
Courriel : f-labruffe@cc-lacqorthez.fr



## L'AIDE AUX DEVOIRS : LES AIDER À ÊTRE AUTONOMES

Ce service ne se substitue pas à l'inévitable regard des parents sur les devoirs des enfants, mais comme en témoigne nos interlocuteurs, non seulement, il aide l'enfant dans son travail scolaire mais il contribue à apaiser les relations parents/enfants à l'heure des devoirs.



**POUR QUE LES DEVOIRS RIMENT AVEC PLAISIR**  
Lecture, arithmétique, Amina suit les enfants dans leurs apprentissages à l'école Victor Hugo, à Mourenx.

La priorité de la CCLO est d'offrir un cadre propice à l'épanouissement et à la réussite des enfants du territoire. Ce soutien se concrétise par le déploiement d'aides aux différents établissements scolaires, lycéens, collégiens et écoliers. La CCLO participe aussi financièrement aux voyages et projets pédagogiques, à l'acquisition de matériel et, pour les collèges et lycées, aux déplacements occasionnés par les compétitions sportives nationales (hors département). Enfin, le service d'aide aux devoirs plébiscité par les parents et les élèves sera reconduit à la rentrée.

### Un service gratuit et ouvert à tous

L'aide aux devoirs est un service gratuit dont l'objectif est de donner les mêmes chances de réussite à tous les enfants, dès l'école primaire. Le dispositif existe depuis 2007 et concerne 34 écoles de l'ancienne CCL. Afin de veiller à la cohérence du dispositif avec l'application nouvelle des rythmes scolaires, la CCLO a choisi de surseoir à l'extension de l'aide aux devoirs à l'ensemble du territoire sans pour autant le remettre en question. Les élus viennent de constituer un groupe de réflexion.

Le principe de cette aide : les enfants sont pris en charge dès la sortie des classes, entre 16h et 17h (en fonction des écoles) et ce pendant 1 heure (1/4 d'heure de pause récréative et 45 minutes d'aide aux devoirs).

En fonction du nombre d'inscrits, les intervenants et les jours d'intervention varient selon les groupes scolaires (2 jours par semaine).

### Ce dispositif déployé dans certains collèges

La CCLO organise aussi l'aide aux devoirs dans les collèges d'Arthez-de-Béarn (nouveau), d'Artix, de Mourenx, Monein et à la Maison Familiale et Rurale de Mont.

**LE DISPOSITIF EN BREF :**

- 34 écoles et 36 communes sont concernées par l'aide aux devoirs.
- A la rentrée 2013, 859 écoliers étaient inscrits sur le territoire, soit 40 % environ des enfants scolarisés en élémentaire.
- Sur l'ensemble des écoles, plus de 500 élèves en moyenne sont présents chaque soir à l'aide aux devoirs.
- 90 intervenants et 4 coordinateurs de niveau Bac+2 ont été recrutés pour l'année scolaire 2013/2014.

A Orthez, ce dispositif, porté par la mairie, existe sur 6 écoles. 203 enfants en bénéficient.



## CE QU'ELLES EN PENSENT



**LA COORDINATRICE**  
Sandrine Spanbrucker

■ Le rôle de **Sandrine Spanbrucker** est de veiller au bon fonctionnement de l'aide aux devoirs, de relever et gérer les problèmes pouvant se présenter. Durant toute l'année scolaire, elle est l'interlocutrice privilégiée des enseignants, des intervenants, des élèves, des parents et du service « enfance-enseignement », sur le secteur d'Arthez-de-Béarn. Tous les mois, les 4 coordinatrices intervenant dans le cadre de l'aide aux devoirs se réunissent pour échanger sur l'organisation de leur secteur.  
« Cette année, nous avons enregistré plus d'inscriptions que les années précédentes » se félicite Sandrine Spanbrucker.



**L'INTERVENANTE**  
Christelle Choy

■ **Christelle Choy** aide les enfants à faire leurs devoirs. Avec les 5 autres intervenants d'Arthez-de-Béarn, elle s'occupe, tous les lundis et jeudis, de 37 écoliers. Cette ATSEM prend beaucoup de plaisir à suivre ces enfants : « Les enfants sortent leur cahier de texte et nous décidons par quel exercice ou leçon commencer. Pendant que j'aide les plus petits à la lecture, les grands font leur calcul. A 17h30, nous faisons un point rapide sur l'état d'avancement des devoirs avec les parents. En règle générale, les devoirs sont terminés ». Quant à l'implication des intervenants, Christelle constate : « Lorsqu'on leur demande comment s'est passée leur dictée ou leur évaluation de la veille, les enfants n'ont pas de doute quant à l'intérêt qu'on leur porte. »



**LA MAMAN ET SES FILLES**  
Nathalie Gomez  
Lola et Emma

■ **Nathalie Gomez** est la maman de Lola, 10 ans et Emma, 7 ans. Les fillettes, scolarisées à l'école publique d'Arthez-de-Béarn, sont inscrites à l'aide aux devoirs. « Je suis ravie du dispositif. Certes, il soulage les parents qui rentrent tard du travail mais je trouve également que l'intervenant profite d'une plus grande légitimité que celle des parents. Bien sûr, je vérifie leurs devoirs mais cela ne me prends que 5 minutes par enfant contre 25 minutes lorsqu'elles font leurs devoirs à la maison ». Même les enfants voient leur intérêt à faire leurs devoirs : « C'est bien car on travaille et après on est tranquille à la maison » et sa sœur de renchérir : « On s'avance dans les devoirs et si on a fini, on peut même faire un dessin ».



### « NOUS RECRUTONS DES INTERVENANTS »

« Nous recherchons des titulaires d'un BAC+2, qu'ils soient étudiants, retraités de l'enseignement, ou autres, pour dispenser cette aide. Pour candidater, il suffit d'envoyer un CV, une lettre de motivation et une copie des diplômes à l'attention du Président de la Communauté de communes de Lacq-Orthez. » précise Sylvie Habierre, responsable du service enfance - enseignement.  
Adresse : Rond-point des chênes, 64150 Mourenx ou par mail : [aideauxdevoirs@cc-lacqorthez.fr](mailto:aideauxdevoirs@cc-lacqorthez.fr)



## UN COUP DE POUCE FINANCIER POUR LES ETUDIANTS

La communauté de communes de Lacq-Orthez aide les étudiants éligibles à subvenir aux besoins liés à leurs études supérieures. Sur l'année scolaire 2013-2014, la CCLO a consacré 160 000 € à ces aides. Ces dispositifs sont ouverts aux étudiants qui résident sur l'ensemble du territoire.

### L'AIDE FINANCIERE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**240 étudiants** ont perçu entre 300 et 800 € chacun pour subvenir aux besoins liés aux études supérieures à la rentrée dernière. Elle est octroyée en une fois pour l'année scolaire en cours et selon un barème d'octroi défini par les élus.

Le montant est fonction du revenu brut global imposable (RBG) et tient compte du nombre de personnes déclarées fiscalement. Une somme forfaitaire de 500 € est attribuée aux étudiants qui font leur déclaration de revenus séparée.

#### JE PEUX PERCEVOIR CETTE AIDE SI :

- je vis sur le territoire de la CCLO,
- je poursuis des études supérieures,
- j'ai maximum 30 ans.

#### ET MEME SI :

- plusieurs personnes de ma famille la sollicitent déjà,
- je perçois d'autres aides,
- je redouble mon année. Elle est reconduite une fois,
- ma situation change. Je devrai fournir un justificatif du changement de situation pour le calcul de l'aide au prorata.

#### POUR EN BENEFICIER, JE DOIS :

- déposer, avant le 31 mars de l'année scolaire en cours, une demande auprès de la CCLO,
- pour en savoir plus sur le dispositif : [www.cc-lacq-orthez.fr](http://www.cc-lacq-orthez.fr)

#### JE PEUX PERCEVOIR CETTE AIDE SI :

- mon stage est obligatoire et s'il est validé par mon établissement scolaire.
- la durée de mon stage varie d'1 à 6 mois.

#### POUR EN BENEFICIER, JE DOIS :

- déposer une demande auprès de la CCLO,
- pour en savoir plus sur le dispositif : [www.cc-lacq-orthez.fr](http://www.cc-lacq-orthez.fr)

### L'AIDE FINANCIERE AUX STAGES OBLIGATOIRES

L'aide est calculée sur la même base que l'aide financière à l'enseignement supérieur. Elle équivaut à 25 % de cette aide et est multipliée par le nombre de mois de stage. Elle est cumulable avec l'aide à l'enseignement supérieur.

### ELLE A BENEFICIE DES AIDES



Marie Royer a 20 ans et vit avec sa famille à Orthez. Elle vient de terminer sa 2<sup>ème</sup> année de DUT Information Communication, à l'université de Bourgogne, à Dijon. Dans le cadre de son cursus, Marie a bénéficié d'une aide financière à l'enseignement supérieur de 300 € et d'une aide au stage de 150 €.

« Le soutien de la CCLO m'a été très précieux. Il m'a permis, par exemple, de financer le trajet en train pour rentrer chez moi pour Noël et également mes frais de stage ».

En juillet dernier, c'est au Mexique que la jeune étudiante s'est envolée pour poursuivre ses études.

#### CONTACT

Service enfance-enseignement  
Sylvie Habierre  
Tél. : 05 59 60 95 48  
[s-habierre@cc-lacqorthez.fr](mailto:s-habierre@cc-lacqorthez.fr)

## GESTION DES DECHETS : VERS UNE HARMONISATION DU SERVICE

Les élus de la CCLO ont décidé d'harmoniser le service de gestion des déchets. **La nouvelle organisation sera effective à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015.**

#### Pourquoi une harmonisation ?

Parce que suite aux différentes fusions - 2011 et 2014 - il existe beaucoup de disparités de gestion des déchets entre les secteurs issus des communautés de communes fusionnées. Ces différences portent essentiellement sur le mode de collecte (en porte à porte ou apport volontaire), sur la fréquence, sur les équipements de pré-collecte (sacs, bacs roulants, caissettes et colonnes), sur les coûts de service et sur l'existence ou non de collectes spécifiques à domicile (déchets verts, encombrants). Par ailleurs certaines pratiques (collecte des emballages en caissette) ne répondent plus aux nouvelles réglementations en vigueur.

**La future organisation permettra de maîtriser les coûts tout en assurant un service de qualité et identique pour tous les habitants du territoire.**

#### Ce qui va changer en avril 2015

Une communication spécifique et très précise sera effectuée dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2015. D'ici là, les grandes lignes du changement pour l'usager :

- Extension à tout le territoire de la collecte en porte à porte des ordures et des emballages ménagers
- Equipement gratuit de chaque foyer de 2 bacs roulants dont la capacité sera adaptée à la composition du foyer (nouvelle dotation ou complément de l'existant)
- Harmonisation de la fréquence des collectes
- Collecte du verre en apport volontaire pour tous. Il est à noter que cette collecte, plus économique, permet de collecter en moyenne plus de verre qu'en porte à porte.

## LE CYCLE DU PLASTIQUE

Il existe différentes sortes de plastique; toutes ne sont pas recyclables.

Seuls les types de plastique des **bouteilles et flacons se recyclent**<sup>1</sup>. Les autres types de plastiques, tels que les boîtes, barquettes, pots, sacs et suremballages en plastique sont à jeter avec les **ordures ménagères**.

1-exception faite pour certains sites pilotes en France



Après collecte, les bouteilles et flacons sont acheminés vers l'usine de recyclage qui les broie, les lave et sépare les différents plastiques recyclables.

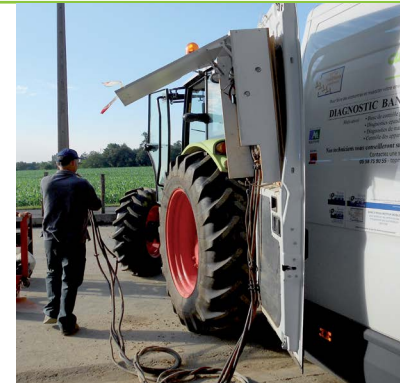
#### BIEN TRIER !

Inutile de retirer les bouchons des bouteilles et flacons en plastique, ils sont recyclables !

Les emballages en plastique ayant contenu des produits gras, tels que les bouteilles d'huile ou les flacons de mayonnaise, sont désormais recyclables. N'hésitez pas à les déposer dans votre bac de tri.



Les plastiques sont fondus pour fabriquer de nouveaux emballages ou autres objets en plastiques : bouteilles, flacons, bacs, stylos, ou encore pulls polaires !



### 82 TRACTEURS au Banc d'essai moteur

C'est un succès jamais égalé depuis le démarrage de l'opération en 2010 ! Du 30 juin au 11 juillet derniers, **82 agriculteurs** ont fait tester leur tracteur au banc d'essai moteur de la société Top Machine.

Cette opération est financée par le **fonds énergie**, géré par la Chambre d'agriculture, créé et abondé en 2010 par les communautés de communes d'Arthez-de-Béarn, du canton d'Arzacq, de Lacq, Lagor, Monein et Thèze.

Suite aux fusions de 2011 et 2014, ce sont aujourd'hui les agriculteurs des **intercommunalités du canton d'Arzacq, de Lacq-Orthez et des Luys en Béarn** qui en bénéficient.

Les résultats montrent que plus de 60 % des tracteurs présentent un potentiel d'économie en carburant de plus de 10 %. Grâce aux préconisations du technicien, les agriculteurs peuvent prétendre économiser 2 à 3 litres de fioul par heure d'utilisation.

Cette année le nombre d'inscription a explosé, si bien que 4 dates ont été rajoutées aux 5 initialement prévues. Le coût d'un diagnostic est de 140 € HT, financé à 70% par le fonds énergie et à 30% par Top Machine. La TVA est à la charge de l'agriculteur.



## ...DU PÔLE DE GESTION DES DÉCHETS D'ORTHEZ

Le site de 7ha regroupe plusieurs activités de traitement des déchets :

- Une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) pour les déchets non recyclables des déchetteries de la CCLO et les Déchets Industriels Banals (DIB : plastiques, polystyrène, etc)
- Une station de transfert des déchets et des emballages ménagers
- Une déchetterie
- Une plateforme de broyage des déchets verts
- Un site à gravats pour les professionnels : tuiles, ciment etc.

Deux entrées distinctes : une, côté ISDND (pour les camions de collecte et des professionnels); une, côté déchetterie pour les particuliers.

### OÙ VONT LES DÉCHETS DES COLLECTES ?

A l'entrée de l'installation de stockage de déchets non dangereux, **tous les camions sont contrôlés** : les bennes sont pesées, leur chargement vérifié : nature du déchet et passage au détecteur de radioactivité. S'il réagit, le camion et son chargement sont mis de côté pour être de nouveau contrôlé. Si la radioactivité est confirmée, une procédure d'isolement est mise en place par un organisme agréé. Si la radioactivité n'est pas confirmée, le chargement est vidé dans le casier de classe 2<sup>1</sup>.

**Direction le quai de transfert** : les camions vident leur chargement. 3 bennes sont à leur disposition pour 3 types de déchets :

- 1- Les **ordures ménagères**, sacs poubelles des particuliers, seront envoyées à l'incinérateur de Mourenx.
- 2- Les **emballages ménagers** seront envoyés au centre de tri de Sévignacq où sera effectué un dernier tri avant recyclage.
- 3- Les **cartons** des professionnels et des déchetteries seront enlevés par un prestataire pour recyclage.

<sup>1</sup>-qui accepte les déchets ménagers et assimilés



### OÙ TRIER !

Le territoire de la CCLO compte 8 déchetteries. Pour connaître les horaires et les déchets acceptés dans chaque déchetterie : cc-lacqorthez.fr

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| ■ Arthez-de-Béarn :<br>2 rue du Pont Neuf | ■ Monein :<br>route de Pardies |
| ■ Cardesse : RD 9                         | ■ Mourenx :<br>avenue du Lac   |
| ■ Lucq-de-Béarn : RD 2                    | ■ Orthez : route de Bonnut     |
| ■ Maslacq : 27 route de Loubieng          | ■ Ramous :<br>route impériale  |



**PESÉE DES CAMIONS**  
à l'entrée côté ISDND

**LE QUAI DE TRANSFERT**  
Le camion de collecte vide son chargement dans l'une des 3 bennes; ici des ordures ménagères.

### OÙ VONT NOS POUBELLES ?



**1 INCINÉRÉES**  
les ordures ménagères des foyers de la CCLO.

**2 TRIÉS**  
les emballages ménagers avant recyclage.

Photo : visite de scolaires au centre de tri de Sévignacq, organisée par la CCLO

**3 RECYCLÉS**  
les cartons

## ZOOM SUR L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX



**4 ENFOUI**  
le tout-venant dans le casier. Sa capacité annuelle est de 3 500 tonnes en moyenne. Durée de vie : 15 ans

Le tout venant est enfoui dans ce casier. Il s'agit de tout ce qui n'est pas recyclable, des encombrants et les Déchets Industriels Banals (plastiques, polystyrène, etc).

### L'installation comprend :

- Un **casier** : pour l'enfouissement des Déchets Industriels Banals des professionnels et du tout venant des particuliers issus des 8 déchetteries du territoire. Il est scindé en plusieurs alvéoles dans lesquelles sont enfouis les déchets. Le casier est une excavation de 4 000 m<sup>2</sup> tapissée de plusieurs couches de membranes empêchant tout départ de lixiviats (jus des ordures) vers les nappes phréatiques. Quand le casier sera plein on le recouvrira d'une membrane étanche puis de terre. Des analyses des eaux (de rejets, de nappes et fluviales) sont réalisées conformément à un arrêté préfectoral autorisant l'exploitation du site. A la fermeture du casier, des contrôles seront réalisés pendant 30 ans.
- Une **station de traitement des lixiviats (jus d'ordures)** : elle recueille les « jus » captés dans les alvéoles grâce aux drains. Les « jus » y sont filtrés avant d'être rejetés, après contrôle, dans le milieu naturel.
- Une **torchère à biogaz** issu de la dégradation des déchets (fermentation).



**STATION DE TRAITEMENT DES LIXIVIATS**



**LA DÉCHETTERIE**  
pour les particuliers

**LE SITE EST ÉQUIPÉ DE BENNES**  
pour les déchets verts, le tout venant, le bois, les déchets électroniques et électroniques, les ferrailles, huiles, batteries, etc.



**TOUS LES DÉCHETS RECYCLABLES SONT COLLECTÉS PAR DES PRESTATAIRES**  
Sur la photo, un prestataire enlève les déchets électriques, électroniques et informatiques.



IMAGE/IMATGE

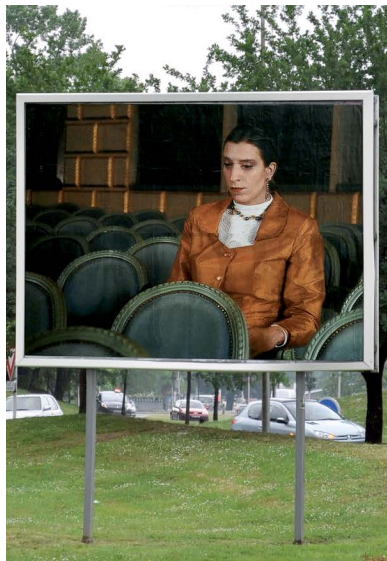
à Orthez, est le seul Centre d'art contemporain en Aquitaine dédié à la promotion et à la diffusion de l'image contemporaine. L'art à la portée de tous. Même dans les lieux les plus inattendus.

Toujours intimidant, à la réputation élitiste « L'art contemporain je n'y comprends rien, ce n'est pas pour moi », Emilie Flory, sa directrice, se fait fort de démontrer le contraire. Avec ses collaboratrices, elle organise des visites pour les scolaires, les lycéens, les étudiants, les personnes âgées. Et quand ce ne sont pas eux qui viennent au Centre, c'est le Centre qui vient à eux. Dans les maisons de retraite avec des expositions « nomades ». « Je demande aux artistes des séries de photographies adaptées : des petits formats que les seniors peuvent se passer de main en main et observer de très près ». Pour le jeune public, les artistes se déplacent dans le cadre de projet de création. L'an dernier, c'est l'artiste Marie Maurel de Maillé qui a demandé aux écoliers d'Hagetaubin de réinterpréter, par la photographie, des contes traditionnels. Un superbe ouvrage a ponctué ce travail.

« Notre mission est d'accueillir les artistes et d'assurer le relais entre leurs œuvres et le public » ; avec des méthodes parfois atypiques... Comme lorsque les photos s'exposent sur des panneaux 4 x 3 m en bord de route à Artix, Lacq, Mourenx, Orthez<sup>1</sup> et Pardies; dans les gares d'Artix, d'Orthez, de Pau et Puyoo, où Image/Imatge présentera à l'automne le travail de plusieurs artistes<sup>2</sup>.

Depuis 2013, Image/Imatge reçoit dans un nouvel espace immaculé, coloré par les seules œuvres des artistes. N'hésitez pas à en pousser la porte. En plus du plaisir des yeux, la chaleur de l'accueil et la bienveillance des hôtes sont offerts en partage.

1 - en partenariat avec la galerie d'art de Mourenx  
2 - en partenariat avec l'association Gares et Connexions.



12m<sup>2</sup>, Intérieur jour de Nino Laisné, juin 2014. © Nino Laisné

Cette photo était exposée du 10 au 24 février à Orthez et du 12 mai au 1<sup>er</sup> juin à Mourenx.

RENSEIGNEMENTS :

3, rue de Billère, à Orthez  
05 59 69 41 12  
contact@image-imatge.org  
Site : www.image-imatge.org  
Du mardi au samedi de 14h à 18h30  
Le mercredi matin de 10h à 12h  
Fermé jeudi et jours fériés  
Entrée libre et gratuite, accessible aux personnes à mobilité réduite.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Rond-point des chênes - BP 73 - 64150 Mourenx  
9 avenue du Pesqué - 64300 Orthez

contact@cc-lacqorthez.fr  
www.cc-lacqorthez.fr

LIGNES DIRECTES :

- PÔLE RESSOURCES .....05 59 60 95 41  
Vie associative .....05 59 60 95 41  
Communication .....05 59 60 73 55  
Ressources humaines .....05 59 60 73 51  
Finances & marchés publics .....05 59 60 95 44  
Informatique/Aménagement numérique...05 59 60 73 57  
Système d'Information Géographique...05 59 60 73 54  
Accueil .....05 59 60 03 46
- PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE .....05 59 60 95 47  
Relais administratif à Orthez.....05 59 60 55 59  
Bâtiments/Eclairage public/  
Espaces verts .....05 59 60 84 24  
Infrastructures/Voirie/Bureau d'études.05 59 60 55 60  
Urbanisme Mourenx .....05 59 60 73 50  
Urbanisme Orthez .....05 59 60 81 61
- PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE .....05 59 60 95 46  
Plan local de randonnées .....05 59 60 95 46  
Transport à la demande.....05 59 60 49 59  
Habitat .....05 59 60 55 05  
Petite enfance .....05 59 60 95 48  
Aide aux devoirs/Aides aux étudiants...05 59 60 95 48  
Politiques contractuelles.....05 59 60 49 59  
Ecole de Musique d'Orthez.....05 59 69 26 04
- PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....05 59 60 73 56  
Commerce et artisanat.....05 59 60 84 28  
Aides aux entreprises .....05 59 60 84 22  
Foncier / Agriculture .....05 59 60 84 21  
Tourisme .....05 59 60 55 06
- PÔLE ENVIRONNEMENT .....05 59 60 73 49  
Service déchets .....05 59 60 95 42  
Aides aux économies d'énergie .....05 59 60 73 49  
Risques technologiques et naturels...05 59 60 73 49

RÉSEAU PÔLE LECTURE

■ TÊTE DE RÉSEAU DU PÔLE  
Bibliothèque municipale  
Place Jules Verne - 64150 MOURENX  
Tél : 05 59 60 25 99  
Courriel : biblio@biblio-mourenx.com  
Horaires d'ouverture :  
Mardi : 14h-18h  
Mercredi, samedi : 9h30-12h / 13h30-17h  
Jeudi, vendredi : 13h30-17h  
Retrouvez toutes les bibliothèques du réseau  
Pôle Lecture sur www.pole-lecture.com

PETITE ENFANCE

■ ARTIX  
Relais Assistantes Maternelles Amayra  
20 cité Pondix - 64170 ARTIX  
Tél : 05 59 53 91 76  
Courriel : amayra@wanadoo.fr

■ LAGOR  
Crèche du soleil levant  
49 bis rue des écoles - 64150 LAGOR  
Tél : 05 59 02 51 24

■ ORTHEZ  
Relais Assistantes Maternelles  
2 rue Pierre Lasserre  
Tél : 05 59 67 26 33  
Courriel : maison.petite.enfance@cc-lacqorthez.fr  
Crèche Les canailous  
Impasse Bel air - 64300 ORTHEZ  
Tél. : 05 59 69 14 91

CYBER-BASES

■ MOURENX - Tête de réseau  
20 place du Béarn - Tél : 05 59 71 71 16  
Horaires d'ouverture :  
Mardi : 9h30-12h / 14h-18h30  
Mercredi : 9h30-12h / 14h-18h30  
Jeudi : 14h-18h30  
Vendredi : 9h30-12h / 14h-18h30  
Samedi : 9h30-13h30  
Retrouvez tout le réseau sur www.cyber-base.org  
www.cc-lacqorthez.fr

DÉCHETTERIES

■ ARTHEZ-DE-BÉARN  
2 route du pont neuf  
Tél. : 05 59 67 41 76  
du mardi au samedi inclus  
de 9h à 12h/de 13h30 à 17h30 (horaires d'hiver), de 9h à 12h/de 14h à 18h (horaires d'été)

■ CARDESSE  
Route départementale 9  
Mardi et jeudi,  
de 15h à 17h (hiver) et jusqu'à 18h (été)

■ LUCQ-DE-BÉARN  
Route départementale 2  
Samedi de 9h à 12h30

■ MASLACQ  
27 route de Loubieng  
Tél. : 05 59 67 31 89  
lundi, mercredi, vendredi, samedi  
de 9h à 13h/de 15h à 19h (été),  
de 9h à 12h30/de 13h30 à 18h (hiver).

■ MONEIN  
Route de Pardies  
Tél. : 05 59 21 48 59  
lundi, mercredi, vendredi, samedi  
de 9h à 12h/de 13h30 à 18h30.

■ MOURENX  
Avenue du Lac - RD 281  
Tél. : 05 59 60 05 80  
lundi au samedi de 10h à 19h  
dimanche de 9h à 12h

■ ORTHEZ  
Route de Bonnut  
lundi au vendredi de 8h à 12h/13h30 à 17h30 - samedi de 9h à 12h/13h30 à 17h30 (hiver), 8h à 12h/13h30 à 17h30 (été)

■ RAMOUS  
Route impériale  
Tél.: 05 59 65 97 01  
mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h - samedi de 9h à 12h (hiver), de 9h à 12h/13h30 à 17h30 (été)

PERMANENCES D'INFORMATIONS

■ PIG HOME 64  
De 10 heures à 12h  
sans rendez-vous  
Mourenx : 3<sup>ème</sup> mercredi du mois - communauté de communes Lacq-Orthez - Rond-point des Chênes -  
Tél. : 05 59 60 55 05  
Orthez : 3<sup>ème</sup> jeudi du mois  
communauté de communes Lacq-Orthez - avenue de Pesqué - Tél. : 05 59 60 55 05

■ BUREAU DU LOGEMENT :  
Mairie de Mourenx :  
Sandra Maldonado  
Horaires d'ouverture mairie  
Tél. : 05 59 60 07 23  
Mairie d'Artix :  
Corine Clugnac  
Horaires d'ouverture mairie  
Tél. : 05 59 83 29 54

■ LES PERMANENCES DE L'URBANISME:  
CCLO à Mourenx : du lundi au vendredi, sur rendez-vous au : 05 59 60 73 50  
CCLO à Orthez : du lundi au vendredi, sur rendez-vous au : 05 59 60 81 61  
Mairie d'Arthez-de-Béarn : tous les mardis de 14h à 16h  
Mairie de Monein : tous les mardis de 14h à 16h  
Mairie d'Artix : tous les mercredis de 10h à 12h  
Mairie de Maslacq : sur rendez-vous, au 05 59 60 73 50

Toutes les coordonnées sur :  
cc-lacqorthez.fr







Communauté  
de communes

LACQ ■  
ORTHEZ



*Aide aux étudiants*



A DÉPOSER  
AVANT LE  
31.03.15

RENSEIGNEMENTS :  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LACQ-ORTHEZ  
SERVICE ENFANCE - ENSEIGNEMENT  
TÉL. 05 59 60 95 48  
WWW.CC-LACQORTHEZ.FR

\* ATTRIBUTION DES AIDES SELON CRITÈRES  
DEMANDES À DÉPOSER AVANT LE 31 MARS 2015

